



Hôpitaux Civils de Colmar

Pasteur - Pasteur 2 - Le Centre pour Personnes Agées
39, avenue de la Liberté - 68024 COLMAR CEDEX
Tél : 03-89-12-40-00 / Fax : 03-89-12-42-98
site internet : www.ch-colmar.fr

Direction

Secrétariat : 03.89.12.40.02
Fax : 03.89.12.45.40

Etablissement certifié par la Haute Autorité de Santé

Affaire suivie par J-M SCHERRER
☎ 03.89.12.50.83

Colmar, le 8 avril 2021

DESTINATAIRE

Bureau
SYNDICAT U.N.S.A.

NOTE D'INFORMATION

Objet : Poursuite de la campagne vaccinale anti-COVID pour les agents hospitaliers

En conformité avec les avis rendus par l'Agence européenne du médicament (EMA) et la Haute Autorité de santé (HAS), la campagne vaccinale anti-covid des agents qui souhaitent se faire vacciner va se poursuivre au sein des Hôpitaux Civils de Colmar. La vaccination des personnels se fera avec le **vaccin à ARNm de la société Pfizer : Comirnaty**. Le protocole vaccinal prévoit 2 injections, l'une à J0 et l'autre idéalement à J21.

Des doses supplémentaires de vaccins sont disponibles, grâce à notre partenariat avec le centre de vaccination du Parc des Exposition de Colmar et une allocation de doses par l'Agence Régionale de Santé. Ainsi, **jusqu'à la fin du mois d'avril, des séances de vaccination pourront être organisées à l'Espace Duhamel de PASTEUR**, portées à votre connaissance semaine après semaine.

Le taux de vaccination actuel du personnel des HCC est désormais proche de 50% et nous encourageons tous les agents de notre hôpital à se faire vacciner.

Tous les personnels des HCC sont éligibles à la vaccination sans critère d'âge sous réserve de ne pas avoir eu une COVID avérée lors des 6 derniers mois. Pour ces derniers il convient d'attendre au minimum 3 mois et dans l'idéal 6 mois, les recommandations de l'HAS préconisent une seule injection.

Un créneau est ouvert pour la 2^{ème} semaine d'avril en suivant le lien ci-après :

✓ **Vendredi 16 avril :** <https://framadata.org/hcc1604>

Nous précisons que les inscriptions individuelles par l'outil « Framadata » ne sont pas visibles par les autres participants.

Cependant, certaines personnes laissent, de leur propre initiative, des commentaires libres et donc publics, comportant leurs numéros de téléphone.

Aussi, nous vous invitons à indiquer votre numéro de téléphone, si vous le souhaitez, lorsque vous vous inscrivez (accolé à votre nom), et non en commentaire.

Je vous remercie toutes et tous pour votre implication dans cette campagne vaccinale.

Le Directeur des Hôpitaux Civils :

Signé

Jean-Michel SCHERRER

INDEX	N° D'ORDRE	N° du Document
Org. Serv. Med.	OM - 120	OM - 120 - 21 - 11